



Flash info novembre 2023

Actualités du projet

Raphaël Salaün, maire de Saint-Joachim, lors du conseil municipal du **lundi 13 novembre** a annoncé :

« Au titre de l'exercice 2024 de la dotation de soutien à l'investissement local, nous allons soumettre aux services de l'État le programme de travaux concernant le projet de couverture du cimetière, avec la pose d'une centrale photovoltaïque»,

L'ensemble de la production d'électricité sera distribué gratuitement, par un réseau d'autoconsommation collective constitué, aux habitants de la commune, sous condition d'en faire la demande et d'adhérer à l'association Brièr'Énergie».



**CONSEIL
MUNICIPAL**

Le dossier portera sur la **rénovation thermique, la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables.**

Les montants hors taxes des travaux envisagés sont établis:

fondations spéciales, 400 000€ ;

charpente, 1 200 000€ (pour le budget principal);

réseau, 150 000€;

poste transformateur, 150 000€; raccordement, 150 000€;

centrale photovoltaïque, 1 200 000€; missions maître d'œuvre/techniques, 100 000€ (budget énergie).

Montant total: 3 350 000€ HT.

**Travail des
commissions**
Le 29 novembre :

- **ERRATUM** Notre Assemblée Générale se déroulera le **VENDREDI 9 FEVRIER 2024** à la Scène des Marais à 18h.



Pour toutes vos interrogations sur ce projet, retrouvez nos réponses à vos questions [Cliquer ici](#)

Le formulaire de pré-inscription papier est toujours disponible au secrétariat de la Mairie, 64 Rue Joliot Curie,

ou sur notre site internet : <https://www.briereenergie.fr/>

Mail: contact@briereenergie.fr

[cliquer ici](#) pour vous désinscrire.

